DU FONCTIONNEMENT

DES

AMBULANCES

CIVILES ET INTERNATIONALES

SUR LE CHAMP DE BATAILLE

33. — Paris. Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.

DU FONCTIONNEMENT

DES

AMBULANCES

CIVILES ET INTERNATIONALES

SUR LE CHAMP DE BATAILLE

PAR

J. P. BONNAFONT

Médecin principal des armées en retraite,
Membre correspondant de l'Académie impériale de médecine, etc.



PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE

Rue Hautefeuille, 19, près du boulevard Saint-Germain

1870

DU FONCTIONNEMENT

DES AMBULANCES

CIVILES ET INTERNATIONALES

SUR LE CHAMP DE BATAILLE

Chaque fois qu'il s'agit de créer une institution dans le but de soulager les misères et les douleurs qui affligent l'espèce humaine, l'appel fait à la société fait rarement défaut. C'est une justice à rendre à la génération moderne, qu'on la voit toujours empressée à accueillir, quelle que soit leur origine, tous les projets ayant pour objet un but philanthropique.

Nous pourrions citer plusieurs exemples à l'appui ; mais nous ne prendrons aujourd'hui que celui que s'est proposé la Société internationale dans l'organi-

sation d'ambulances civiles, destinées à seconder les ambulances militaires sur le champ de bataille, pour secourir les blessés.

Certes c'est là une idée heureuse, philanthropique au suprême degré, et à laquelle nous, ancien médecin militaire, familiarisé avec toutes les misères de la guerre, et avec les douleurs qu'elle sème partout où elle passe, nous applaudissons de tout cœur ; plus que personne, nous souhaitons que les desiderata de cette institution puissent se réaliser aussi heureusement et aussi facilement qu'ils ont été conçus ; mais nous craignons qu'il n'en soit pas ainsi, et nous prévoyons de grandes difficultés pour que des ambulances, autres que celles qui font partie intégrante de l'armée, puissent se mouvoir et atteindre aussi facilement qu'on paraît le croire le but qu'elles se proposent.

Le temps nous manque pour entrer dans tous les détails que comporte un pareil sujet, sur lequel nous reviendrons peut-être plus tard. Nous nous bornerons aujourd'hui, vu l'urgence des circonstances, à formuler quelques conclusions qui suffiront pour mettre en évidence les idées que nous désirons soumettre au jugement des personnes plus spécialement préposées à cette organisation, dont l'expérience et la haute intelligence sauront apprécier la portée.

1° Tout corps d'armée, si grand ou si petit qu'il soit, amène avec lui une ambulance dont le personnel

et le matériel sont en rapport avec son importance et avec toutes les exigences prévues.

2° Le matériel des ambulances, joint au matériel des subsistances et du campement, forme un impédiment très-considérable qui gêne le mouvement de l'armée active, nuit à ses évolutions, et par conséquent paralyse trop souvent son action. On pourra se faire une idée de cet embarras, en songeant que le matériel nécessaire à un corps d'armée de cent mille hommes occupe une longueur de plus de *quatre kilomètres* !... sans compter les bagages particuliers des officiers généraux et autres.

3° Il n'est pas de général en chef qui ne veuille, dans un moment d'action, se débarrasser de ce matériel si gênant pour marcher à l'ennemi et plus gênant encore dans un mouvement contraire.

4° On peut donc dire hardiment, sans blesser le sentiment de personne, que dans une armée, tout ce qui n'est pas *essentiellement militant* est *forcément toléré*, et que si le soldat pouvait porter avec lui, ou trouver sur sa route de quoi vivre et de quoi se faire soigner, tout ce qui constitue les ambulances et les subsistances serait supprimé à la grande satisfaction du commandement.

5° En présence de ces difficultés qui sont réelles et sérieuses, nous nous demandons où se placera l'ambulance internationale avec tout le matériel nécessaire

au transport de ses vivres et de ses moyens de pansement? Qui la commandera? Sous les ordres de qui elle sera? Quelle place elle occupera dans son ordre de marche sur le champ de bataille ? Autant de détails qui doivent être réglés et précisés dans son organisation et pour son fonctionnement.

6° En raison de toutes ces difficultés que nous croyons plus graves et plus difficiles à résoudre qu'on ne le suppose, nous sommes convaincus qu'un matériel aussi considérable et aussi lourd à manier ne pourra que très-péniblement suivre les évolutions d'une armée active. Son fonctionnement devra donc se borner à se concentrer, en suivant des chemins autres que ceux parcourus par les belligérants, sur les lieux présumés du combat ; et là, sous la protection des deux armées, donner, autant que faire se pourra, ses soins généreux et dévoués à tous les blessés. Alors seulement elle pourra, en faisant appel aux médecins des localités, organiser des hôpitaux soit dans les maisons, soit dans les fermes avoisinant le champ de bataille, et seconder puissamment les médecins des deux armées ; car je ne pense pas, ou du moins il n'en a pas été question dans son organisation, qu'une ambulance internationale emmène avec elle un personnel médical régulier.

Puis, en supposant qu'elle parvienne à organiser ce personnel, quels seront ses pouvoirs et surtout les garanties que ces praticiens, recrutés au hasard,

offriront aux armées et aux familles? Certes, il est bien loin de ma pensée de mettre en doute le savoir de nos confrères, où qu'ils soient; mais tout le monde sait que, pour répondre aux besoins médicaux qui succèdent aux combats, il faut *maintenant* des praticiens instruits et d'une habileté chirurgicale éprouvée.

N'est-ce pas pour atteindre ce but important que les écoles spéciales de santé ont été créées, afin d'y former des chirurgiens dignes d'inspirer confiance à l'armée et de présenter aux familles toutes les garanties qu'en compensation des sacrifices qui leur sont imposés, elles réclament et sont en droit de réclamer de leur gouvernement?

Et qu'on ne s'y trompe pas, la composition du personnel des ambulances est jugée et appréciée plus sévèrement qu'on ne le pense par les officiers et les soldats; et il ne leur est pas indifférent de savoir qu'elles sont dirigées par des hommes qui ont déjà fait leurs preuves de savoir, d'habileté et de dévouement.

Il est donc probable que, par toutes ces raisons, les médecins qui suivront les ambulances internationales ne pourront fonctionner qu'en qualité d'auxiliaires et sous la direction des praticiens officiels auxquels incombe le plus directement la responsabilité du service de santé.

7° En résumé, les ambulances, ou mieux, les hôpi-

taux sanitaires internationaux, ne pourront fonctionner avec avantage et économie que sur les lieux présumés du combat ; et, afin d'éviter tous les frais, tous les ennuis des marches et contre-marches que les armées sont obligées de subir, il faudrait créer des centres, ou mieux, des dépôts de matériel qui n'auraient que de courts espaces à parcourir pour se rendre sur les lieux qui exigeraient son emploi.

Moins familier avec la guerre navale et les évolutions que les bâtiments doivent exécuter pendant un engagement, nous serons beaucoup plus circonspect dans nos observations. Cependant, nous prévoyons là, beaucoup plus que dans les combats des armées de terre, des difficultés plus accentuées pour secourir les blessés.

Un combat naval étant donné, tous les vaisseaux de guerre ont pour but principal la destruction la plus complète possible du personnel et du matériel de guerre de l'ennemi. Il est donc permis de se demander où se tiendra l'ambulance internationale, pour ne pas gêner les évolutions si rapides des vaisseaux combattants et pour porter le plus vite possible ses secours aux blessés. De même que dans les batailles rangées des armées de terre, tout le matériel inutile et gênant devra, dans les combats navals, rester à une assez grande distance du point où se passe l'action.

Supposons maintenant qu'un grand nombre de blessés existent de part et d'autre, et que les signaux spéciaux soient faits pour demander du secours aux bâtiments-ambulances internationaux ; ceux-ci pourront-ils franchir l'espace, si l'action continue, sans craindre d'être atteints eux-mêmes par les projectiles ; ou bien, les voyant venir, cessera-t-on le feu pour les laisser passer ? Ceci ne me paraît pas probable, car le combat engagé, rien ne peut en interrompre le cours avant que la victoire ou la défaite en ait décidé.

Invoquera-t-on les sentiments d'humanité ? Il faudrait avoir bien peu d'expérience de la guerre pour y croire ; car, une fois le premier coup de canon tiré, la perte de quelques ou de plusieurs milliers d'hommes n'est rien, puisque les deux parties belligérantes n'ont en vue que leur mutuelle destruction et la victoire qu'ils espèrent en retirer.

Dans les armées de terre, comme sur mer, il est même expressément défendu de se glisser entre les deux belligérants pour ramasser les blessés pendant l'action. Les deux armées étant sujettes à avancer ou à reculer, il faut nécessairement que les blessés, qui jonchent parfois le champ de bataille, restent là jusqu'à la fin du combat pour recevoir du secours. Les exigences de la guerre le veulent ainsi ; et, tant que celle-ci ne sera pas supprimée, on aura beau invoquer les sentiments d'humanité, ces exigences

resteront fatalement les mêmes. Dans les armées de terre, les hommes atteints par les projectiles restent au moins sur place et peuvent facilement être secourus au moindre apaisement du feu ou au moindre mouvement des combattants ; sur mer, au contraire, les blessés restent sur leurs bateaux respectifs et en suivent les évolutions. Où et quand ces blessés pourront-ils donc recevoir des secours autres que ceux qui leur seront donnés, avec tant de zèle de savoir et de dévouement, par les médecins de la marine attachés à ces bâtiments ? Forcément après le combat et alors qu'ils auront été déposés soit sur des hôpitaux flottants, soit à terre.

Pour toutes ces raisons, nous pensons que les secours aux blessés, autres que ceux de leurs bateaux respectifs, ne pourront réellement fonctionner qu'après la fin du combat, et ce ne sera que très-exceptionnellement qu'il leur sera permis d'atteindre et d'arriver aux blessés pendant l'action.

Puis, les bâtiments qui serviront au transport du matériel et du personnel de ces ambulances, appartiendront-ils à la Société ou seront-ils loués à une Compagnie, laquelle exigera nécessairement leur assurance ? Tout cela me semble devoir entraîner des frais très-considérables qu'il serait peut-être possible d'éviter, et voici comment :

Puisque toutes les nations acceptent la neutralité de ces ambulances, il serait bien plus simple que les

parties belligérantes organisassent chacune un certain nombre de bâtiments formant ambulances, et qu'un pavillon égal pour toutes leur permît de se transporter partout où le besoin l'exigerait ; ces bâtiments, faisant partie de chaque escadre et exercés aux différentes évolutions, feraient infiniment mieux leur service que des bâtiments de la marine marchande inexpérimentés.

Nous soumettons très-modestement ces quelques réflexions aux personnes plus spécialement préposées à l'organisation des ambulances internationales pour secourir les blessés des armées de terre et de la marine.

Il était permis d'espérer qu'avec les progrès de la civilisation, avec les relations sociales qui s'établissent de plus en plus entre les peuples et l'esprit pacifique qui devrait les animer, les portes de ces docks sanitaires et philanthropiques resteraient longtemps fermées et qu'elles ne s'ouvriraient que pour témoigner, par les objets que la charité y aurait réunis, des efforts généreux et humanitaires de ceux qui, ne pouvant éviter les désastres et les malheurs de la guerre, auraient voulu du moins en atténuer les funestes effets.

Mais les événements qui se préparent et qui menacent de joncher le sol d'un nombre considérable

de victimes, vont réclamer, plus tôt qu'on ne pouvait le supposer ; le concours de ces ambulances. — Qu'elles se hâtent donc et qu'elles aillent seconder, dans les limites du possible, le service officiel, pour étancher le sang des victimes de la guerre et apaiser les cris de douleurs des champs de bataille.

Toutes les nations et toutes les familles les accompagneront de leurs vœux et leur seront reconnaissantes de leurs généreux et philanthropiques efforts.